

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, lundi 1^{er} février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMISSION PERMANENTE DU 29 JANVIER 2021 2 772 850 € attribués

Vendredi 29 janvier, la commission permanente du Conseil départemental, s'est réunie en format restreint, en application des mesures sanitaires en vigueur, l'ensemble des groupes étant proportionnellement représentés. A cette occasion, **24 dossiers** ont été soumis à l'assemblée départementale par la présidente Sophie Borderie.

Au total, **2 772 850 € ont été attribués**, notamment pour les actions suivantes :

SOLIDARITE

- ✓ **Charte d'engagements réciproques dans la lutte contre l'illettrisme avec l'association Syllabe**

En signant la « *charte d'engagements réciproques des acteurs départementaux dans la lutte contre l'illettrisme* », le Conseil départemental s'engage notamment à nommer un référent illettrisme au sein de ses équipes, pour faciliter le ciblage des actions de sensibilisation et de professionnalisation proposées par Syllabe.

- ✓ **Soutien au chantier formation qualification nouvelle chance sur la commune de Foulayronnes**

Le projet de réhabilitation et d'embellissement de la Maison des associations, porté par la commune de Foulayronnes, s'inscrit dans le cadre des « chantiers formation qualification nouvelle chance » mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine. Le Département financera les formations diplômantes ou qualifiantes en direction des allocataires rSa, à hauteur de 14 640 €. La formation sera assurée par la fédération compagnonique des métiers du bâtiment.

- ✓ **Soutien à l'action groupement de créateurs « J'entreprends mon projet d'avenir » proposée par la Mission locale de l'Agenais de l'Albret et du Confluent**

Dans le département, 10% des bénéficiaires du rSa sont qualifiés de travailleurs indépendants, autoentrepreneurs ou créateurs mais n'ont pas toujours l'ensemble des compétences attendues pour générer leur propre emploi. Porté par la Mission locale, « le groupement de créateurs de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent » a mis en place une action « *j'entreprends mon projet d'avenir* » qui réinvente l'accompagnement à l'insertion

professionnelle en s'appuyant sur l'envie d'entreprendre, plutôt que sur les offres de recrutement disponibles.

Dès lors pendant 18 mois, 160 personnes seront accompagnées par le « groupement de créateurs ». Le Conseil départemental finance cette action à hauteur de 20 000 €.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

✓ Financement de 3 postes d'Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie (ISCG)

Les ISCG traitent des problématiques sociales en temps réel, le plus souvent en situation de crise et/ou dans l'urgence. Leur intervention de premier niveau est complémentaire du travail réalisé par les services sociaux des communes ou du Département. Ces ISCG augmentent ainsi les chances de protéger les personnes victimes de violences intrafamiliales, dont on sait que plus de 80 % sont des femmes.

Les postes d'ISCG ont été créés en Lot-et-Garonne en 2014, uniquement en zone gendarmerie de Marmande, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot et Agen avec 2 postes. La participation du Département a permis le financement d'un 0,5 ETP d'ISCG sur Agen.

A partir de juillet 2018, l'association Saint Vincent de Paul a récupéré la gestion du dispositif des ISCG, mais, faute de moyens suffisants, seule une ISCG a pu être maintenue sur Marmande à partir du 1er janvier 2019. Le Département a financé ces postes, pour les années 2018 à 2020, à hauteur de 10 000 € par temps complet, sur décision de l'assemblée départementale de septembre 2018. L'association CILIOHPAJ assure le portage du dispositif ISCG depuis le 1er janvier 2020, date du transfert de cette activité de St Vincent de Paul vers cette association.

1 poste d'ISCG en Lot-et-Garonne permet de réaliser environ 500 interventions par an. 68 % des dossiers présentés sont inconnus des travailleurs sociaux de proximité. Afin d'assurer une couverture de tout le département, une concertation a été conduite sous l'égide de la préfecture afin de sensibiliser tous les EPCI à l'utilité des ISCG. Cette concertation a permis de déboucher sur un accord de cofinancement du dispositif par 10 communautés de communes, le Département et l'État.

Le Département participe ainsi au financement des ISCG à hauteur de 10 000 euros par poste, soit 30 000 euros par an, dans le cadre d'une convention établie pour 3 ans.

Le dispositif sera mis en œuvre sur 3 secteurs :

Secteur	Territoires d'exercice	Localisation d'affectation
Secteur 1	Communes des communautés de communes de l'Albret, du Confluent et des Coteaux de Prayssas et de Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	Brigade de gendarmerie de Nérac
Secteur 2	Communes des communautés de communes de Fumel Vallée du Lot, Bastides en Haut Agenais Périgord et Lot-et-Tolzac	Brigade de gendarmerie de Penne d'Agenais
Secteur 3	Communes de la communauté d'agglomération Val de Garonne et des communautés de communes de Coteaux et Landes de Gascogne, Pays de Duras et Pays de Lauzun	Brigade de gendarmerie de Marmande

Ces ISCG seront recrutées par deux associations : CILIOHPAJ pour les secteurs 1 et 3, l'association Relais pour le secteur 2.

Ce dispositif est complémentaire du dispositif d'hébergement intermédiaire pour les femmes victimes de violence porté par Habitalys et pour lequel le Département a accordé une subvention de 10 000 € pour la première année de fonctionnement du dispositif.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

✓ Convention pour l'aménagement de deux giratoires à Monflanquin

L'entreprise VITAMONT, spécialisée dans les jus de fruits et de légumes, se développe et vient d'acquérir sur la zone d'activité de Monflanquin des locaux voisins de son siège. Elle souhaite réunir les deux entités en une seule unité foncière, ce qui exige de repenser la desserte du site. Un nouvel aménagement est donc nécessaire, d'autant que les carrefours existants sur cette zone, présentent des incohérences de lisibilité pour les usagers.

La solution technique retenue par le Département et la commune est celle de deux giratoires, chiffrés ensemble à 400 000 € HT. Après négociation entre toutes les parties intéressées, le plan de financement est le suivant :

- 50 000 € pour la commune de Monflanquin, gestionnaire des voies communales aboutissant aux giratoires
- 50 000 € pour la communauté de communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord au titre du développement économique
- 100 000 € pour l'entreprise VITAMONT
- 200 000 € pour le Département, maître d'ouvrage.

TOURISME

✓ Plan de soutien au tourisme 2020 : avenant à la convention du 16/07/2020 « opération châteaux en fête » pour anticiper la saison 2021

En juillet 2020, l'Assemblée départementale a attribué une subvention complémentaire et exceptionnelle de 80 000 € au Comité Départemental du Tourisme Lot-et-Garonne (CDT) pour la mise en œuvre du Plan de soutien au Tourisme 2020.

En vue de poursuivre ce travail de fond pour aider le secteur touristique à se redresser durablement, le Département missionne le CDT47 pour participer à l'édition 2021 de l'évènement « Châteaux en fête » qui se déroulera en Lot-et-Garonne et en Dordogne. Cet évènement grand public déjà connu en Dordogne consiste à fédérer les châteaux qui proposent des animations pour le grand public. Une cinquantaine de châteaux de Dordogne et 10 à 15 châteaux du Lot-et-Garonne sont intéressés pour participer à l'opération.

EDUCATION

✓ Dotations de fonctionnement des collèges privés de Lot-et-Garonne sous contrat d'association pour l'exercice 2021

En application du Code de l'Education, le Conseil départemental participe aux frais de fonctionnement des collèges privés sous contrat d'association et doit régler deux contributions forfaitaires versées par élève et par an. Ainsi pour l'année 2021, la contribution forfaitaire du Département aux dépenses de fonctionnement des collèges privés sous contrat d'association, s'élève à 1 878 001 €.

SPORT

✓ **Acquisition de matériel sportif – 1^{ère} répartition 2021 :**

16 177 € sont attribués selon la répartition suivante :

- 5 715 € au Sporting Union Agenais- Football pour l'acquisition de 3 buts mobiles et d'un tableau de marque
- 7 500 € au Canoë-kayak club de la vallée du Dropt à La Sauvetat-du-Dropt pour l'acquisition de 18 kayaks
- 2 962 € à l'École de savate agenaise pour l'acquisition d'un ring et d'un mannequin de frappe.

✓ **Manifestations sportives : 1^{ère} répartition 2021**

Dans le cadre du régime d'aide aux manifestations sportives, 2 000 € sont attribués au Comité départemental de canoë-kayak pour l'organisation du championnat de France de fond de course en ligne, les 4 et 5 avril 2021 au Temple-sur-Lot.

✓ **Clubs de haut niveau : 1^{ère} répartition 2021**

92 622 € sont attribués à huit associations selon la répartition suivante :

- 14 076 € à Agen Basket club
- 6 790 € à Jeunesse inter-loisirs Colayrac basket
- 11 735 € à Garonne avenir basket du marmandais
- 12 770 € à Villeneuve basket club
- 28 527 € à l'Union sportive marmandaise
- 7 092 € au Tennis de table passageois (T.T.P.)
- 7 852 € aux Archers de Boé
- 3 776 € à l'Echiquier agenais

✓ **Fonctionnement 2020/2021 des clubs évoluant dans un championnat professionnel ou semi-professionnel 1^{ère} répartition 2021**

30 000 € sont attribués au Ping-pong club villeneuvois.

✓ **Jeunes sportifs de haut niveau 2020/2021 : 1^{ère} répartition 2021**

2 250 € attribués à trois jeunes sportifs de haut niveau qui évoluent dans le Rugby à XIII en pôle espoir ou France : Emilie FLEURY, Tom CARRASCO, Patricia GARRIGUE.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr